

Concertation métropolitaine pour une logistique urbaine durable

Compte-rendu du 3^{ème} atelier
de concertation

21/11/2023



Déroulé

SÉQUENCE 1

**PRESENTATION DES
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS**

SÉQUENCE 2

**ATELIER PARTICIPATIF : APPROFONDISSEMENT DES
ACTIONS PRÉ-IDENTIFIÉES**



Participants

- **3 élus** : Sylvie NICQ-CROIZAT, Abdelkrim MARCHANI, Nicolas ZUILI
- **8 citoyens**
- **14 professionnels** : IDIT, Groupe MERTZ, TerreAzur, BONO Distribution, CCI, Tout en Vélo, LSN, MIX, FNTR, VNF, Vitrynes de Rouen, GSET, TLF





Participants





métropole
ROUEN NORMANDIE

Atelier participatif

1 heure et 20 minutes

Atelier participatif



- Se questionner sur les contours et la raison d'être de chaque action
- Hiérarchiser et approfondir les actions préalablement identifiées
- Définir les conditions de mise en œuvre opérationnelle de chaque action
- Identifier les pilotes et partenaires de chaque action
- Initier la rédaction de fiches actions pour alimenter la charte



- Priorisation des 26 actions pré-identifiées
- Répartition des participants en 3 sous-groupes afin d'approfondir les 3 thématiques suivantes :
 1. Améliorer les conditions de réalisation des livraisons sur l'espace public
 2. Accompagner l'émergence de nouvelles organisations logistiques
 3. Animer un écosystème d'acteurs et de citoyens responsables et engagés en faveur d'une logistique urbaine durable
- Utilisation de la méthode 3QOCCP (Qui, Quoi, Quand, Où, Comment, Combien, Pourquoi?) pour préciser chaque action
- Projection sur la rédaction de fiches actions

Améliorer les conditions de réalisation des livraisons sur l'espace public

- 6 Faire évoluer la réglementation de livraison du centre-ville
- 1 Faire appliquer la réglementation (formation, communication, engagement des professionnels) et en renforcer le contrôle (capteurs, police municipale)
- 2 Améliorer l'offre d'aires de livraisons (disponibilité, aménagement, etc.)
- 4 Faciliter l'accès aux places de stationnement pour les professionnels (communiquer sur les abonnements disponibles et les différentes zones de stationnement)
- 3 Engager un travail collaboratif avec les associations de commerçants et les riverains pour adapter les horaires de livraisons à la réglementation et aux contraintes opérationnelles de chacun
- 5 Mieux connaître les flux de logistique sur le territoire (SILOGUES, etc.)



Accompagner l'émergence de nouvelles organisations logistiques

1

Créer plusieurs hubs logistiques en périphérie et en centre-ville

Identifier des fonciers disponibles/mutables pour des espaces de mobilités marchandises

2

Poursuivre le développement de solutions de cyclo-logistique

3

Faire émerger des solutions de logistique urbaine fluviale

Étudier l'opportunité d'utiliser le fret ferroviaire pour la logistique urbaine

Développer le maillage de points relais et de consignes

Mettre en place des solutions de mutualisation des livraisons et de leurs moyens (application mutualisation de flux, autopartage, etc.)

Ordre de priorité des actions : 1 2 3



Accompagner l'émergence de nouvelles organisations logistiques

Développer les circuits courts alimentaires de proximité (mutualisation flux compte propre, outils logistiques pour producteurs, etc.)

Organiser un chantier de travaux exemplaire et reproductible

Améliorer la boucle de recyclage, favoriser l'économie circulaire

Mettre en place un dispositif d'accompagnement : veille, conseil et aides financières

Améliorer le maillage des bornes de recharge, en particulier à destination des professionnels

Améliorer le maillage des stations multi-énergies (vision stratégique types de carburants)

Animer un écosystème d'acteurs et de citoyens responsables et engagés en faveur d'une logistique urbaine durable

2 Améliorer les conditions de travail et l'image des professionnels sur le terrain

1 Sensibiliser les citoyens à l'impact de la livraison

Optimiser l'offre de transport en commun vers les zones d'activités commerciales

Devenir un territoire d'accueil des innovations en matière de logistique urbaine durable

Renforcer l'exemplarité de la collectivité : ajout de clauses dans les marchés publics, groupement de commandes

Valoriser l'exemplarité des acteurs du territoire (grands témoignages)

3 Animer et fédérer un réseau local des acteurs de la logistique

Créer plusieurs hubs logistiques en périphérie et en centre-ville

QUI ?

- Promoteurs immobiliers
- Gestionnaires d'infrastructures : HAROPA PORT, VNF, SNCF Réseau (fret)
- Métropole et communes
- AgriParisSeine
- MIN de Rouen
- Transporteurs

QUOI ?

Créer des centres de groupage qui soient adaptés aux nouvelles organisations logistiques (mutualisation, fluvial, cyclologistique), tout en prenant en compte les contraintes mult flux / multiproduits :

- Produits alimentaires : prévoir les conditions opérationnelles (conditionnement, entreposage frigorifique)
- Produits manufacturés classiques

QUAND ?

Le plus tôt possible

OU ?

- Centre-ville
- Périphérie (friche Seine Sud)
- Projet Val d'Hazey-Gaillon

COMMENT ?

- Gare rive gauche : prévoir un hub de livraison urbaine ferroviaire à intégrer dans l'organisation de la logistique urbaine
- Port
- Utiliser les documents d'urbanisme pour sanctuariser du foncier en centre-ville (maillage adapté) : PLUi (exemple de Paris)
- Utiliser les organisations existantes et les valoriser
- A proximité du fleuve (liaison à faire / usage) : quais seulement, plateformes ?
- Hubs multimodaux importants qui répondent aux marchés parisiens et rouennais entre Rouen et Paris (Seine Sud, Val d'Hazey)
- Lien avec Canal Seine Nord Europe
- Modèle financier : mutualisation nécessaire pour rentabilité; contraintes du centre-ville (usage du matériel, coûts)

POURQUOI ?

- Réduire le nombre de camions
- Mutualisation en amont pour éviter les allers-retours de chaque transporteur
- Atomisation des flux sur le après mutualisation pour la desserte du centre-ville → nécessite d'être capable de réclater les flux et de trouver la meilleure organisation possible pour limiter le nombre de camions
- Trouver le curseur de mutualisation et cibler le type de produits
- Développer l'usage du vélo



Poursuivre le développement de solutions de cyclo-logistique

QUI ?

- Entreprises de cyclologistique
- Métropole et communes (règlementation de livraison et aménagements)
- Opérateurs de transport
- MIN de Rouen

QUOI ?

- Développer la livraison à vélo multi filières / multi produits :
 - Colis
 - Frais
 - Déchets (cartons, biodéchets),
 - Encombrant / déménagement
- Optimiser la logistique retour

QUAND ?

Dès que possible

OU ?

Plateau Nord, Plateau Est, centre-ville +++

COMMENT ?

- Création de hubs de centre-ville (ELU)
- Adapter et développer les pistes cyclables aux vélos cargos
- Développer des aires de livraisons dédiées aux vélos cargos
- Créer un hub en lien avec le fluvial, à proximité de la future gare rive gauche
- Adopter une réglementation plus stricte afin de favoriser l'émergence de solutions alternatives
- Ajouter des clauses sur les moyens de transport alternatifs dans les marchés publics

POURQUOI ?

- Faciliter les livraisons de centre-ville et à toute heure
- Qui va payer le dernier kilomètre? Aides publiques ?



Faire émerger des solutions de logistique urbaine fluviale

QUI ?

- Métropole et communes
- VNF / HAROPA
- Entreprises de cyclologistique
- Transporteurs
- Chargeurs

QUOI ?

Mise en place de solutions de logistique urbaine fluviale pour l'approvisionnement et les expéditions de :

- marchandises diverses : produits alimentaires secs, habillement, etc.
- chantiers, du BTP
- Déchets (flux retour)

QUAND ?

Quand vous voulez !

OU ?

Desserte de quais en cœur de ville (Rouen + Elbeuf)
Hubs en périphérie (Seine Sud, Val d'Hazey, Condorcet / Jonquay)

COMMENT ?

- Faire connaître le fluvial
- Mesures incitatives
- Faire évoluer la réglementation
- AMI + AAP
- Favoriser la mutualisation
- Outils d'aide à la décision (exemple : Appel d'air)

POURQUOI ?

- Désengorger les routes
- Livraisons éco-responsables
- Atmosphère
- Réduction des accidents de la route

Faire appliquer la réglementation et en renforcer le contrôle

QUI ?

- Ville de Rouen (agents de stationnement, policiers municipaux) et ses prestataires (SPL Rouen Normandie Stationnement)

QUOI ?

- Faire appliquer les règles existantes en matière de livraisons de marchandises en ville serait déjà une première grande étape positive, avant de se lancer dans la mise en œuvre d'innovations ou de nouveautés.

QUAND ?

Immédiatement, il n'est pas nécessaire d'attendre pour faire appliquer des règles qui devraient déjà l'être.

OU ?

- Plateau piétonnier en phase 1,
- Intra boulevards rive droite / rive gauche en phase 2,
- Extra boulevards et autres communes en phase 3

COMMENT ?

- Développer un système de capteurs équipant chaque place de livraison, capable de faire remonter une information d'occupation, à la fois vers les professionnels et les services chargés du contrôle.
- Mettre en place un contrôle automatisés de type LAPI pour les aires de livraisons (NB: cela devrait être permis par les potentielles évolutions réglementaires à venir sur le statut juridique des places de livraisons)
- Améliorer la signalétique et la communication (mise à disposition d'une cartographie des places et sites de livraisons)
- Communiquer sur la réglementation en la rendant disponible via le site web de la ville de Rouen notamment

POURQUOI ?

- Lutter contre les incivilités qui empêchent les professionnels de travailler dans de bonnes conditions
- Améliorer la rotation sur les places de stationnement destinées aux livraisons
- Sanctuariser les places de livraisons pour les professionnels, afin de garantir leur disponibilité dans le temps et dans l'espace.

Améliorer l'offre d'aires de livraisons

QUI ?

- Pouvoirs publics concernés (communes et MRN principalement, Chambres consulaires: CCI, CMA)

QUOI ?

Améliorer le maillage, la disponibilité et l'aménagement des aires de livraisons.

QUAND ?

Immédiatement

OU ?

- Plateau piétonnier en phase 1,
- Intra boulevards rive droite / rive gauche en phase 2,
- Extra boulevards et autres communes en phase 3

COMMENT ?

- Améliorer l'urbanisme / l'aménagement des aires de livraisons pour en faciliter l'usage (éviter les bordures de trottoirs, pas trop de mobilier urbain gênant, etc.)
- Améliorer la signalétique au sol, verticale et directionnelle
- Partager les horaires des places réservées
- Penser des espaces dédiés aux vélos cargos
- Inventorier et mettre à disposition des professionnels via des applications une carte des places de livraisons (reliée à une application avec capteurs)
- Prévoir dans les projets d'aménagement urbain les questions de stationnement (sur voirie, dans les ilots / à la parcelle...)
- Mettre en relation l'offre et la demande de places de livraisons en fonction du tissu économique

POURQUOI ?

- Favoriser le multi-usage de la voirie
- Fluidifier le trafic,
- Réduire la pollution,
- Faire gagner du temps aux professionnels,
- Gains sociaux : améliorer les conditions de travail des chauffeurs (difficultés en centre-ville, faire baisser les accidents du travail, les agressions verbales)
- Gains économiques pour la rentabilité des entreprises



Engager un travail collaboratif avec les associations de commerçants et les riverains pour adapter les horaires de livraisons à la réglementation et aux contraintes opérationnelles de chacun

QUI ?

- Métropole Rouen Normandie
- Professionnels de la livraison
- Associations de commerçants
- Représentants des riverains
- Transporteurs

QUOI ?

Prévoir dans la charte le dispositif de suivi et de concertation permanente qui doit permettre de se projeter et de construire des actions dans le long terme, afin d'éviter de renouveler certains échecs connus par le passé.

QUAND ?

Dans la durée, travail au long court. Prévoir des réunions régulières d'un groupe de travail, piloté par la MRN

OU ?

Périmètre de la MRN

COMMENT ?

- Comprendre la chaîne logistique et son fonctionnement, ses difficultés et ses évolutions
- Mettre en place des ELU / ELP, notamment en centre-ville, afin d'offrir aux professionnels des espaces de livraison les exonérant des contraintes actuelles (horaires, tonnages, organisation difficile des tournées : c'est aussi le sujet du dernier kilomètre),
- Développer la livraison de nuit (avec un système de sas sécurisé).

POURQUOI ?

- Ajouter les transporteurs à ce travail collaboratif,
- Inventorier les contraintes réciproques des commerçants et des transporteurs, et les croiser afin d'en extraire les solutions possibles.

Faciliter l'accès aux places de stationnement pour les professionnels

QUI ?

QUOI ?

QUAND ?

OU ?

COMMENT ?

- Site Internet de la ville de Rouen : rien sur les professionnels ?
- Mieux faire connaître les tarifs payants existants
- Etudier / réaliser des enquêtes sur les difficultés d'accessibilité
- Interventions longues / courtes à distinguer

À finaliser lors du prochain atelier

POURQUOI ?



Améliorer les conditions de travail et l'image des professionnels sur le terrain

Sous-action : Faire évoluer la loi

QUI ?

- Elus
- Collectivité
- Associations
- Entreprises
- Grand public

QUOI ?

Faire évoluer la loi : à préciser avec les participants
(quelle évolution législative a été évoquée ici ?)

QUAND ?

CT – MT - LT

OU ?

Dimension nationale
voire européenne

COMMENT ?

Lobbying auprès des instances concernées

POURQUOI ?

Les marges de manœuvre dépendent aussi du cadre réglementaire



Améliorer les conditions de travail et l'image des professionnels sur le terrain

Sous-action : Valoriser la performance environnementale

QUI ?

- Collectivité
- Associations
- Entreprises

QUOI ?

Valoriser la performance environnementale

QUAND ?

CT – MT - LT

OU ?

Dimension locale voire régionale

COMMENT ?

- . Label
- . Vignette
- . Charte
- (...)

Quelques exemples cités :

- . Objectif CO2 fait partie du programme EVE (Engagements Volontaires pour l'Environnement), qui vise à accompagner les entreprises dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental de leurs activités de transport et logistique.
- . COP 21 : labélisation éco-manifestation MRN

POURQUOI ?

Importance de valoriser les pratiques vertueuses



Améliorer les conditions de travail et l'image des professionnels sur le terrain

Sous-action : Mieux connaître la situation

QUI ?

- Collectivité
- Associations
- Entreprises

COMMENT ?

- Enquête terrain permettant d'identifier les besoins du territoire en termes d'accueil des professionnels (chauffeurs, livreurs, manutentionnaires, cyclologisticiens, etc.)

QUOI ?

Mieux connaître la situation actuelle en termes d'accueil des professionnels de la logistique

POURQUOI ?

Le sujet de l'accueil des professionnels a été abordé au motif des exemples de la maison des livreurs (Bordeaux) et du centre routier (Rouen) ; avant d'aller sur ces outils, quid des besoins->enquête ; d'autres sujets d'interrogation pourraient se greffer à cette enquête

QUAND ?

CT – MT

OU ?

Métropole
Normandie Rouen



Améliorer les conditions de travail et l'image des professionnels sur le terrain

Sous-action : Changer l'image de la livraison

QUI ?

- Collectivité
- Associations
- Entreprises
- Grand public

COMMENT ?

- Communication collective (à préciser, exemples?)

QUOI ?

Changer l'image de la livraison

POURQUOI ?

Objectiver des situations, casser des aprioris

QUAND ?

CT – MT

OU ?

Métropole
Normandie Rouen



Sensibiliser les citoyens à l'impact de la livraison

Sous-action : Informer le grand public

QUI ?

- Elus
- Collectivité
- Associations
- Entreprises
- Grand public

QUOI ?

Informier le grand public sur les impacts de la livraison

QUAND ?

CT – MT - LT

OU ?

Dimension communale
ou Métropole Rouen
Normandie

COMMENT ?

Information du grand public sur les sites institutionnels

POURQUOI ?

Absence d'informations disponibles sur le sujet pour qui veut découvrir le sujet



Sensibiliser les citoyens à l'impact de la livraison

Sous-action : Afficher les impacts du transport de marchandises en ville

QUI ?

- Collectivité
- Associations
- Entreprises
- Académiques

QUOI ?

Afficher les impacts du transport de marchandises en ville

QUAND ?

CT – MT

OU ?

Dimension locale voire régionale

COMMENT ?

Evaluer ludiquement impact : dépendance énergétique, changement climatique, pollution de l'air

POURQUOI ?

Cela participe à la prise de conscience des impacts



Sensibiliser les citoyens à l'impact de la livraison

Sous-action : Construire des animations scolaires

QUI ?

- Collectivité
- Associations
- Entreprises
- Grand public
- Académiques

QUOI ?

Construire des animations scolaires

QUAND ?

CT – MT

OU ?

Métropole Normandie Rouen

COMMENT ?

Appel à projet à destination des enseignants sur la base de fiches et parcours pédagogiques sur la logistique

POURQUOI ?

Prise de conscience des citoyens



Animer et fédérer un réseau local des acteurs de la logistique

Sous-action : Prolonger le dialogue

QUI ?

- Collectivité
- Associations
- Entreprises
- Grand public
- Académiques

QUOI ?

Prolonger le dialogue collectivité / professionnels / grand public

QUAND ?

CT – MT - LT

OU ?

Métropole
Normandie Rouen

COMMENT ?

- Capitaliser autour de la dynamique InTerLUD en restant vigilant sur l'articulation avec les instances préexistantes
- Valoriser les expériences locales pour susciter l'inspiration de l'écosystème (Format public : Les grands témoins métropolitain de la logistique, les rdv de la logistique urbaine...)

POURQUOI ?

Faire vivre le dialogue public-privé qui est le cœur d'une ambition autour de la logistique urbaine durable



Animer et fédérer un réseau local des acteurs de la logistique

Sous-action : Construire des cadres stratégiques

QUI ?

- Collectivité
- Associations
- Entreprises
- Grand public
- Académiques

QUOI ?

Construire des cadres stratégiques

QUAND ?

CT – MT

OU ?

Métropole Normandie Rouen

COMMENT ?

- Charte LU ; délibération cadre + délibération annuelle programme de travail
- Stratégies thématiques, déclinaison Charte LU : la cyclologistique, la réglementation...

POURQUOI ?

- Donner de la visibilité aux acteurs du territoire
- Partager une stratégie
- Evaluer



métropole
ROUENNORMANDIE